Il paroît que le roi et la reine de France chargèrent, en mai 1791, le comte Alphonse de Durfort, de porter au comte d'Artois un pouvoir de traiter avec l'empereur Léopold, qui voyageoit alors en Italie avec sa sœur la reine de Naples. — L'entrevue eut lieu à Mantoue, le 20 mai, et elle fut suivie, le même jour, d'une conférence où l'on rédigea la pièce suivante, dont l'original, corrigé de la main de l'empereur lui-même, fut apporté à Paris, en sept jours, par M. de Durfort.

Déclaration de l'empereur Léopold, faite à Mantoue, à laquelle, jusqu'ici, on avoit donné le titre de traité de Pavie.

« L'empereur fera marcher 35,000 hommes vers les frontières de Flandres et du Hainaut, pendant que les troupes des cercles, au nombre de 15,000 hommes, chercheront à pénétrer en Alsace; même nombre de suisses se montreront sur les frontières du Lyonnais et de la Franche-Comté; et 15,000 sardes sur celles du Dauphiné. L'Espagne a déja rassemblé 12,000 hommes en Catalogne, et elle en portera le nombre à 20,000 pour menacer la province du Sud. Ces différentes armées formeront une masse d'environ 100 mille hommes, que l'on fera marcher en cinq colonnes vers leurs frontières respectives. A ces armées seront joints les régimens restés fidèles, et ceux des volontaires armés, sur lesquels on pourra compter, ainsi que tous les mécontens des provinces.

» L'empereur est assuré des bonnes dispositions du roi de Prusse; et sa majesté impériale a une correspondance directe à ce sujet avec la cour de Berlin. Le roi d'Angleterre, comme électeur d'Hanovre, désire aussi d'entrer dans la coalition, qui doit être tenue très-secrète jusqu'au moment de l'explosion. L'on devra en conséquence surveiller à ce qu'il n'éclate aucune insurrection partielle dans l'intérieur.

» Les choses ainsi arrangées pour recevoir leur exécution à la fin de juillet, la déclaration de la maison de Bourbon, signée par les rois d'Espagne et de Naples, par l'infant de Parme et les princes du sang en liberté, sera rendue publique. Immédiatement après devra paroître aussi le manifeste des puissances engagées dans la coalition.

» Quoique l'empereur soit l'âme et le chef de l'entreprise, il placeroit probablement la reine dans une situation périlleuse, s'il en paroissoit le premier moteur; car on ne manqueroit pas d'attribuer ce plan à la maison d'Autriche, et l'assemblée feroit tous ses efforts pour la rendre odieuse au peuple.

» L'empereur va écrire au roi d'Espagne, pour l'engager à hâter ses préparatifs, et à signer, sans délai, la déclaration de la maison de Bourbon. Le roi et la reine de Naples, qui en savent le contenu, n'attendent que la signature d'Espagne, pour apposer les leurs.

» Les dispositions du roi de Sardaigne sont excellentes; il agira au premier avis de l'empereur. La diète de Ratisbonne, qui a reçu le décret pour former une commission, s'occupe de prendre ses dernières résolutions.

» On peut compter sur la neutralité de l'Angleterre.

» Les choses ainsi concertées entre les puissances, le projet doit être réputé définitif, et il faudra avoir soin que la mésintelligence ne vienne la traverser. Leurs majestés éviteront de mettre un trop grand nombre de personnes dans leur confidence, ayant déja éprouvé les contrariétés, les retards et les embarras qui en résultent.

» Les parlemens sont nécessaires pour le rétablissement des formes. Il sera nécessaire, conséquemment, d'entretenir une correspondance suivie avec plusieurs membres des cours suprêmes, pour avoir plus de facilité à rassembler celles-ci quand il en sera tems. »

Nota. Cette pièce historique se trouve dans le nouvel ouvrage que M. Bertrand de Molleville vient de publier à Londres.

Toute institution qui n'est pas consacrée par le tems est livrée nécessairement à la dispute des hommes. Tout établissement nouveau s'élève parmi les louanges et les critiques, parmi les applaudissemens et les censures. Les passions, l'intérêt particulier, l'esprit de parti portent des jugemens qui sont également suspects, quand ils approuvent et quand ils blâment. Mais cependant, si un homme connu par l'ardeur et l'opiniâtreté avec lesquelles il a toujours combattu les principes de la révolution; si un écrivain qui n'a jamais fait grâce, même à la moindre erreur, qui ne s'est jamais démenti dans sa haîne prononcée contre tout ce que nous avons fait ou tout ce qu'on nous a fait faire depuis dix ans, approuvoit quelqu'événement, louoit quelqu'établissement, adoucissoit un peu ses couleurs pour peindre avec moins de colère et d'emportement certaines choses ou certains hommes, il faudroit croire que ses louanges sont aussi justes que ses censures ont été souvent exagérées; et si cet auteur écrivoit dans un pays étranger, on pourroit penser qu'il est peut-être dans un point de vue plus heureux pour apprécier avec équité ce qu'il ne critiqueroit pas avec violence. Telle est aujourd'hui la position de M. *Mallet du Pan*, dont tous les partis recherchent les écrits, ou pour le suivre dans ses conjectures sur l'avenir, ou pour le consulter sur le passé, dont il est quelquefois mieux instruit que ceux qui ont été les plus voisins du théâtre des événemens. On doit s'attendre que ses jugemens sont toujours un peu mêlés de cette aigreur qui ne l'abandonne pas même lorsqu'il loue, et saisir l'ensemble de ses réflexions, sans trop s'arrêter à des détails qui portent plutôt le caractère de sarcasme que celui de la vérité.

Voici comment il juge la révolution du 18 brumaire; après l'avoir comparée rapidement au 31 mai et au 18 fructidor, il ajoute : « Ces événemens antérieurs ne furent qu'accidentels; » épisode de la pièce, ils n'en arrêtoient la marche ni n'en changeoient le sens général; au lieu que le dix novembre (18 brumaire) a promis une métamorphose complette d'acteurs, de » décorations, de plan et de dénouement : il s'est trouvé conforme au sentiment public que révoltèrent le 31 mai et le 18 » fructidor. Quoique ses premiers effets ne soient ni aussi éclatans, ni aussi importans à chaque famille, ni aussi consolateurs que le furent ceux du 9 thermidor qui prononçoit la » grâce de tant de milliers de citoyens condamnés à la captivité » ou à la mort, ils ont ranimé beaucoup d'espérances, fait revivre plus de sincérité, et enfanté une foule d'illusions et » d'avantages. Le délire de l'enthousiasme les exagère; mais la » mauvaise foi seule les contestera; n'est-ce donc rien que » d'être préservés des ravages d'une faction sous l'empire de » laquelle personne ne dormit tranquille, et de la trouver » chassée des places de l'autorité, au moment où chacun tremblait de la lui voir dérober encore une fois, avec ses torches, » ses assassins, ses taxateurs et ses loix agrairiennes, sur la » surface de la France ?

» N'est-ce rien d'avoir vu disparoître avec elle ces assemblées » exécrables et exécrées, où, sous le nom de représentans du » peuple, de mercenaires parleurs, d'ignorans énergumènes » et de lâches complices des factions les plus criminelles, disposoient, depuis huit ans, du sort de l'Europe et de la » France, en perpétuant leurs pouvoirs et la servitude publique? Enfin l'on est débarrassé de ces conciles de la déraison » et de l'iniquité; enfin cette oligarchie tournante de 750 fabricateurs de décrets contradictoires et oppressifs est dissoute, après un règne dont le souvenir restera comme celui » du déluge et de la peste noire.

» Si l'on en excepte les scélérats aujourd'hui comprimés, et » le petit nombre de républicains véritablement sincères dans » leur enthousiasme pour la démocratie, où est la classe de citoyens qui donnera des regrets au dernier établissement ? La

THÉATRE DE LA CITÉ-VARIÉTÉS.
(*PANTOMIME ÉQUESTRE.*)

Le Sérail, la Fille Hussard.

Le cit. Franconi et ses élèves feront, dans les deux pièces, des manœuvres de cavalerie.

THÉATRE DE MOLIÈRE, rue S. Martin.

Le Château du Diable, Geneviève ce Brabant.

Le mot de l'énigme d'hier est *Miroir*.

DIALOGUE.

Vive Paris, mon cher, vive Paris ! quelle ingénieuse variété dans les plaisirs ! quelle diversité de fêtes, de spectacles ! quelle multitude d'inventions utiles, de découvertes intéressantes ! que d'hommes de génie; aussi que de grandes réputations ! Oh quel séjour enchanteur ! en vérité, tous mes momens ne peuvent suffire pour parcourir et voir, à la dérobée seulement, tout ce qui excite et l'admiration des étrangers, et l'étonnement même des parisiens. Chaque jour voit éclore un nouveau phénomène, chaque jour offre à la curiosité la plus avide un nouvel aliment ! et puis les bals, les lycées, les concerts, les charlatans, les modes du jour, les anecdotes de la ville.... Vive Paris ! vive Paris ! quelle heureuse quinzaine je viens d'y passer Oh, pour cette fois je vais retourner dans ma petite ville; on pourra en toute sûreté m'y interroger, j'en ai à raconter pour six mois; j'ai vu tout, j'ai tout entendu, j'ai admiré enfin tout ce que la capitale offre de plus curieux, de plus rare et de plus extraordinaire.

— Bon dieu, ma belle dame, quelle exagération, quel enthousiasme pour les curiosités de Paris; eh ! qu'y avez-vous donc vu de si beau, de si admirable ?

— Quelle question ? ce que j'ai vu ! comptez-vous donc pour rien les Veillées de la Cité, *Brunet* dans Pourceaugnac, la Fantasmagorie de *Robert-son*, *Garat* au Concert Feydeau, les Chevaux de *Franconi* dans les pantomimes de la Cité, le Panorama, le Café des Aveugles, le Bal de *Garchi*, les Sourds et Muets à la Séance du Lycée des Arts, le Ventriloque au Palais-Egalité, *Gavaudan* dans *le Délire*, la *Femme invisible* qui m'a soufflé dans la main, Mlle. *Contat* aux Français, les Bals brillans de *Despréaux* et de l'hôtel de Mercy, l'Ane qui parle, les Chevaux qui dansent, et qui mieux est, les élégans magasins de modes de *Leroi* et de Mde. *Deville*, les sublimes découvertes en rouge, en blanc, en bleu et en toutes les couleurs, de l'ingénieuse Mde. *Dumas*. Et puis vous me demandez ce que j'ai vu de si beau, de si admirable ! en vérité, mon cher, vous extravaguez.

— Et c'est-là tout ce que vous avez vu dans une semaine ?

— Et que pouvez-vous désirer davantage ?

— Oh, oh, j'ai été plus heurenx que vous dans une heure, et cette heure, je ne vous la céderois pas pour toute votre semaine.

— Oh dieu, quelle heure fortunée ! qu'avez-vous donc vu, à votre tour, de si beau, de si admirable ?

— Vous avez vu des hommes, des ânes, des femmes, des chevaux, chanter, danser, et faire, je l'avoue, des tours de force surprenans; mais tous ces êtres animés ont des moyens naturels, toutes ces espèces de miracles qui nous ravissent, ils ont un esprit, un instinct, une langue, des bras même pour les opérer ! Ah, je vous le demande, toutes ces merveilles valent-elles un geste de l'Automate ?

— De l'Automate !.... un Automate qui agit !

— Oui, je l'ai vu, je l'ai admiré, et je... je... je suis resté interdit.... Un Automate jouer *aux échecs* et aux *dames*, avec une perfection !... c'est incompréhensible ! c'est incroyable ! j'ai joué avec lui, il m'a gagné; j'ai fait une fausse marche, il m'en a averti par un signe, il a remis ma pièce à sa place; j'ai *triché*, le monsieur s'est fâché, a renversé les échecs avec colère, et a produit sur mon esprit étonné et ravi, une illusion si forte que sa colère m'a effrayé un

» concentration du gouvernement lui donne plus d'empire sur » les factions, plus de moyens d'obéissance et de protection, » plus de ressort pour maintenir l'ordre, la sûreté et l'obéis- » sance; ses délibérations plus secrètes seront mieux exposées » aux contradictions; et s'il acquiert une plus grande puissance » de faire le mal, il aura plus d'indépendance pour faire le » bien. S'il a des lumières, elles cesseront d'être obscurcies » par l'incapacité, par l'ignorance, par la turbulence novatrice » et factieuse d'une cohue de législateurs inconstans et d'ad- » joints sans cesse renouvelés.

» Il suffit de comparer la liste de la plupart des anciens em- » ployés et de leurs successeurs, pour comprendre l'effet qu'a » produit cette révolution. Les finances étoient gérées par un » membre du comité de salut public, par Robert Lindet, qui » n'avoit jamais connu que la finance des confiscations. Ce » ministère est passé à Gaudin, chef de bureau à l'intendance » des impositions, sous la monarchie, ensuite commissaire à » la trésorerie nationale, joignant l'application et l'habitude du » travail, l'intégrité à l'expérience. Il avoit eu la sagesse de » refuser antérieurement cette administration, où il portera, si- » non de grands talens et de grandes vues, du moins de la rec- » titude, de l'intelligence, l'esprit d'ordre, d'exactitude et de » fidélité.

» Dubois de Crancé, qu'il suffit de nommer pour peindre » l'alliage de la perversité et de l'ignorance, avoit été élevé, » par les jacobins, au ministère de la guerre, au moment » même où ce fardeau exigeoit un Hercule. Il est remplacé au » ministère de la guerre, par le général Berthier, exercé depuis » long-tems dans les détails de cette administration, considéré » de l'armée, laborieux, actif, resté pur au milieu des brigan- » dages commis en Italie, où ses talens ne servirent pas moins » utilement la république, que ceux de Bonaparte, et par- » faitement propre, sous tous les régimes, à la place qu'il » occupe.

» Le ministère de la justice a passé à Cambacérès, ancien » magistrat de Montpellier, et depuis conventionnel. (Il faut » observer que tout cet article est antérieur à la constitution.) » Jurisconsulte savant, homme de probité; d'un caractère et » de mœurs douces, incapable de commettre une injustice par » intérêt ou par passion; mais peu capable de résister aux im- » pulsions de la crainte et à l'autorité de la force; plus propre » à faire le bien qu'à empêcher le mal.

» Le ministère de l'intérieur a passé au géomètre Laplace. » (Il faut toujours se rappeller l'époque où cet article a été » écrit.) Très-probablement ce savant modeste, demeuré » étranger à tous les torts et aux factions de la révolution, » n'avoit pas ambitionné cet honneur.

» Diverses autres installations civiles et militaires ont été » consacrées par la voix publique. On a vu avec joie les bureaux » se vider d'une foule d'intrigans, d'escrocs, d'intrus détesta- » bles et ineptes qui les surchargeoient. Ceux de la guerre, en » particulier, ont pris, sous les mains réformatrices du gé- » néral Berthier, une forme nouvelle.

» Les implacables jacobins ne pardonneront jamais aux au- » teurs de leur ruine: si l'on étoit tenté de les imiter, en reve- » nant à leurs mesures, il faudroit de même revenir à leur » protection et se remettre sous leur dépendance. Autant vau- » droit y être resté. On est donc contraint de se former contr'eux » une clientelle et un parti, et de l'entr'aider de tous ceux qui » veulent conserver la république, sans vouloir que chaque » année soit marquée par des proscriptions, chaque législature » par des instituts qui consacrent les caprices et les crimes d'une » faction dominante, et que cent mille furieux disposent, au » nom des droits de l'homme, de la multitude, de la tranquillité » publique, des propriétés, des loix et de la liberté civile.

» Ainsi, les nouveaux arbitres de la France, associeront à » leurs fonctions tout ce qui s'effraie des secousses, qui redoute » les spoliations, et qui n'est pas plus courageux à résister » aux oppresseurs, qu'il n'est disposé à exercer l'oppression.

» Cette révolution, d'un ordre tout nouveau, me paroît » aussi fondamentale que le fut celle de 1789. Voici des ma- » tériaux tout neufs, des moyens, des résultats, des archi- » tectes, et des tems qui imprimeront à l'avenir un caractère » probablement très-dissemblable de celui des précédentes com- » motions qui, nonobstant leur variété, replacèrent toujours » la république dans le même cercle. » Le retour de quelques constitutionnels émigrés, entre aussi » dans les vues des consuls. *MM. de Lafayette et de Latour-* » *Maubourg*, privilégiés par leur captivité en Autriche, ont » été autorisés à rentrer. Le duc de Liancourt, et plusieurs » autres, ont reçu ou recevront la même distinction; elle » consiste à demeurer sous la surveillance de la police jusqu'à » leur radiation définitive de la liste des émigrés. En général, » le nouveau gouvernement travaillera à s'attacher tous ceux » qui, ayant servi la révolution sous la monarchie, ont dé- » serté la révolution sous la république: politique dont l'into- » lérance et le ressentiment des aristocrates passionnés, lui » ont laissé tout l'avantage; politique que le bon sens devroit » dicter à tout parti foible, qui a besoin d'augmenter ses » adhérens, comme à tout parti fort qui doit rapprocher de » lui ceux qu'il peut gagner à ses intérêts; politique que ne » dédaignoit point Henri IV; mais qui a paru trop roturière » à M. d'Antraigues, et aux autres ex-communicateurs de » son espèce. »

CONSULAT.

Arrêté du 7 ventose an 8.

Les consuls de la république arrêtent ce qui suit:

Les citoyens Royou, Jardin et Jolivet-Barallère, journalistes nominativement déportés par actes législatifs, seront mis en surveillance à Paris; ils se conformeront aux dispositions de l'arrêté du 5 nivose dernier.

AVIS ESSENTIEL.

Les frais de timbre et de poste que nous sommes obligés d'avancer tous les jours, sont si considérables, que nous nous voyons, avec peine, forcés de prévenir nos souscripteurs, qu'à l'avenir tout envoi cessera pour ceux qui n'auront pas renouvelé au jour de l'expiration de leur abonnement.

Les lettres, paquets et argent, doivent être adressés, francs de port, aux citoyens MOLINIER et GEOFFROY, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 42.

Le prix de l'abonnement est de 13 fr. 50 cent. pour 3 mois, de 26 fr. pour six, et de 50 fr. pour l'année.

Et 1 fr. 50 cent. de plus par trimestre, *avec le Feuilleton*, pour les départemens.

On rend compte dans ce Feuilleton *des nouveautés représentées sur les différens théâtres de Paris, et des débuts des acteurs. On y trouve des Ephémérides variés, qui offrent aux lecteurs le tableau rapide et intéressant des principaux événemens politiques et littéraires, arrivés à diverses époques correspondantes aux jour où on les insère.*

DUPRÉ, *rédacteur.*

DE L'IMPRIMERIE DU JOURNAL DES DEBATS, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 42.

instant; on oublie, en vérité, que l'on joue avec un Automate, surtout lorsque donnant *échec au roi*, il vous indique lui-même cette opération; par un signe de tête qu'il renouvelle deux fois lorsqu'il vous mate. Aucune combinaison du joueur le plus habile ne l'embarrasse, et il met dans son jeu une dextérité, une application apparente, une exactitude enfin qui fait crier, pour ainsi dire, au miracle, tous ceux qui le voient agir ainsi sans être influencé de personne. Il rappelle l'automate du célèbre *Kempel*; mais le jeune *Morosi* qui a renouvellé et perfectionné cet effort de l'art, ne connoît point, dit-on, le principe de l'automate de *Kempel*. Son ouvrage est un phénomène qui passe mon imagination, et je ne puis songer à la difficulté du jeu des échecs, aux milliers de combinaisons dont une seule partie est susceptible, sans me demander encore si j'ai bien vu; si dans l'intérieur... dans l'intérieur, des rouages à l'infini; j'ai tout examiné, j'ai tout vu, j'ai tout étudié, je crois, et je ne comprends pas encore. Un *Automate jouer aux échecs et aux dames*! Que ne doit on pas croire après cela?

— Votre enthousiasme m'électrise; il me donne bien des regrets: Je suis de votre avis, ce que vous avez vu dans une heure, surpasse toutes mes jouissances d'une semaine; je veux voir l'Automate, je ne partirai pas sans cela, je vous le jure.

— Je vous y accompagnerai; je veux le voir encore, et chaque jour j'espère faire ma partie avec ce beau monsieur qui s'est si fortement fâché contre moi; sa colère heureusement n'est pas bruyante; il ne conserve point de rancune. Je veux me raccommoder avec lui, et lui gagner, s'il est possible, une seule partie.

Nota. On voit cet Automate rue des Poulies, grande place du Louvre, vis-à vis la colonnade, n°. 211, au second, tous les jours, excepté le tridi et le septidi, depuis une heure et demie jusqu'à quatre, et depuis six jusqu'à neuf heures. Le prix du billet d'entrée est d'un franc 80 centimes par personne.

Ephémérides politiques et littéraires.

TABLEAU DU 2 MARS.

L'an 1719, le 2 mars, le comte de Gortz est décapité à Stockolm.

Henri de Gortz, né en Franconie, et baron immédiat de l'Empire, ayant rendu des services importans à Charles XII, roi de Suède, pendant le séjour de ce monarque à Bender, étoit depuis devenu son favori et son premier ministre. Jamais homme ne fut si souple et si audacieux à-la-fois, si plein de ressources dans les disgraces, si vaste dans ses desseins, ni si actif dans ses démarches. Nul projet ne l'effrayoit, nul moyen ne lui coûtoit; il prodiguoit les dons, les promesses, les sermens, la vérité et le mensonge. Il alloit de Suède en France, en Angleterre, en Hollande, essayer lui-même les ressorts qu'il vouloit faire jouer. Il étoit capable d'ébranler l'Europe, et il en avoit conçu l'idée. Il avoit entrepris de réconcilier Charles XII avec son ennemi, Pierre-le-grand, persuadé que ces deux princes réunis pourroient faire trembler le reste de l'Europe. Le motif de cette réunion étoit de remettre Stanislas sur le trône de Pologne, le fils de Jacques II sur celui d'Angleterre, et d'affoiblir en Allemagne l'influence de la maison d'Autriche. La mort imprévue de Charles XII, tué au siége de Fréderichsall, fit évanouir tous ces vastes projets. Le baron de Gortz qui, dans le cours de son ministère, avoit exercé avec dureté la puissance de son maître, fut arrêté immédiatement après la mort de Charles, et condamné par le sénat de Sthockolm à avoir la tête tranchée. Exemple de vengeance peut-être encore plus que de justice, et affront cruel à la mémoire d'un roi que la Suède admire encore.

— L'an 1729, le 2 mars, mort de Bianchini.

François Bianchini, membre de l'académie des sciences de Paris, savant antiquaire, étoit né en 1662, à Vérone, où il institua l'académie des *Alelophili, amateur de la vérité*. On a de lui, 1°. une savante édition d'*Anastase le bibliothécaire*; 2°. une *Histoire universelle d'Italie*.